

## **DEMANDE DE SUBVENTION ADOUCISSEUR**

(Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 16 juin 2021)

### **IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :**

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° Rue

Code Postal : Commune :

Adresse mail :

N° de contrat :

### **INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX**

Date des travaux :

Nom et adresse de l'entreprise ayant réalisé les travaux :

### **Pièces à joindre obligatoirement :**

- RIB

- Copie de la facture acquittée (pièce et main d'œuvre)

Fait à \_\_\_\_\_, le

Signature du demandeur :

## **CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION :**

Le versement de la subvention est conditionnée par l'envoi par courrier au :

SIEGVO - 17 route de Metz 57865 AMANVILLERS

A l'attention de Madame CLEMENT

ou par mail à l'adresse : [clement@siegvo.com](mailto:clement@siegvo.com) :

- de la présente demande dûment complétée et signée par l'abonné,
- de la facture acquittée relative à l'achat et à l'installation d'un adoucisseur d'eau attestant de la réalisation des travaux par un professionnel (*les demandes de subventions pour des travaux d'installation réalisés par l'abonné ne seront pas prises en compte*),
- d'un justificatif de domicile au nom du signataire de la demande
- d'un R.I.B.

Les dossiers de subvention seront présentés au bureau du comité directeur lors de la séance qui suit pour en vérifier l'éligibilité, sous réserve qu'ils soient complets.

L'abonné recevra en retour par mail l'avis du bureau du comité directeur l'informant du montant de la subvention qui lui sera versée ou des raisons du rejet de la demande le cas échéant.

## **MONTANT DE LA SUBVENTION :**

- l'aide sera d'un montant de 10 % de la dépense plafonnée à 2 000 €

*ex : si le montant des travaux s'élève à 2 500 € la subvention sera de 2 000 x 10 % soit 200 €*

*Si le montant des travaux s'élève à 1 500 € une subvention de 150 € sera versée.*